

Description.

Les maladies psychiques sont **diverses** (troubles de la personnalité, schizophrénies, troubles bipolaires, TOC, troubles du comportement alimentaire)

complexes

et prennent chez chaque personne

une forme très individuelle

. Le diagnostic est souvent long. Le plus souvent, elles se manifestent à l'adolescence ou chez le jeune adulte

et peuvent apparaître progressivement ou brutalement.

Elles entraînent toutes une difficulté relationnelle avec **un risque d'exclusion** des étudiants et s'accompagnent d'un déni plus ou moins marqué qui inhibe la demande d'aide. Même non déniants, **les**

étudiants avec des troubles psychiques tentent de passer inaperçus

et ne se signalent pas spontanément aux structures handicap de leur établissement. Ces jeunes ont souvent des passés scolaires marqués par de nombreuses absences et il leur arrive d'avoir des lacunes dans les savoirs de base. Enfin, la maladie elle-même et le traitement, induisent des

troubles cognitifs

(de l'organisation de la pensée et de l'attention, de concentration, de mémorisation, de lenteur) ou de difficulté d'enchaînement des idées. Dans leur vécu, ces troubles qui mettent en cause la possibilité d'utilisation des capacités contrastent avec des capacités intellectuelles conservées. La coexistence de ces facteurs rend possible des comportements bizarres, inadaptés, voire inquiétants ou agressifs, et de fortes angoisses. Tout cela fait qu'ils sont facilement décrocheurs.

A noter enfin que ces troubles sont éminemment variables dans le temps et imprévisibles.

Besoins des étudiants.

Le premier besoin après le dépistage souvent trop tardif est une orientation adaptée et un aménagement de l'année universitaire tenant compte parfois de la perte des repères de l'étudiant, souvent de son manque d'estime de soi et de sa difficulté à faire des choix et des projets. Il doit être aidé à ne pas arrêter son traitement dans le désir d'échapper au freinage intellectuel qu'il impute aux médicaments. Ensuite sa fatigabilité doit être prise en compte et ses rythmes de veille et de sommeil peuvent nécessiter des aménagements. Il a besoin également que ses difficultés relationnelles soient reconnues et qu'on ne confonde pas ses troubles cognitifs avec une incapacité intellectuelle. Etant donné l'imprévisibilité de la survenue des troubles qui peuvent être générés par l'environnement, le stress et l'angoisse, la présence d'un accompagnateur proche ou soignant peut être envisagée. Certains étudiants malades psychiques ont besoin d'une structure contenant type « soins-études », qui assure une prise en charge globale sur un laps de temps variable, capable d'allier la prise en charge médicale et l'accompagnement des études.

A noter, des expériences, comme celle, des « Etudiants Relais Cité » encadrés par le BAPU CAMUS (Centre d'Accueil Médico-psychologique Universitaire de Strasbourg) ou encore l'expérience du projet CATCAR qui permet des repas thérapeutiques au restaurant universitaire par un binôme diététicien-infirmier pour des étudiantes présentant des troubles du comportement alimentaire. Les BAPU permettent une aide psychologique, proche des campus universitaire, non stigmatisante.

Réponses possibles (liste non exhaustive).

Les services de santé universitaire, quand ils sont informés, et avec l'accord de l'étudiant, peuvent se rapprocher de ses soignants habituels.

Aménagements de cours : adaptation de cursus, aménagements d'horaire, d'emploi du temps, lieux de repos ou de travail (pour échapper au stress généré par les grands groupes, l'affluence ou un environnement sonore important), médiation dans les relations avec les enseignants et avec l'administration, récupération de cours, verbalisation des consignes

Accompagnements : tutorat, soutien social, binôme étudiant

Aménagements et adaptations pour les examens : pauses, présence d'un soignant ou tiers «

rassurant », salle individuelle ou place particulière, temps majoré